

COURS DE FRANCISATION 2025-2026



**FORMATION OFFERTE LE JOUR
À TEMPS PLEIN**

Dates du début des sessions

25 août 2025
3 novembre 2025
26 janvier 2026
13 avril 2026



Cours gratuits

Une aide financière est offerte aux
personnes admissibles, à certaines
conditions.

Les personnes admissibles à cette formation doivent :

- Habiter au Québec ;
- Avoir 16 ans et plus ;
- Satisfaire l'une des conditions d'admissibilité
 - Citoyen canadien naturalisé ;
 - Résident permanent ;
 - Personne en séjour temporaire (travailleur temporaire ou étudiant étranger);
 - Conjoint d'une personne en séjour temporaire ;
 - Enfant à charge d'une personne en séjour temporaire ;
 - Personne autorisée à soumettre une place de demande de résidence permanente ;
 - Personne en séjour temporaire admise pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public ;
 - Résident temporaire titulaire d'un Certificat d'acceptation du Québec ou d'un Certificat de sélection du Québec
 - Personne réfugiée à qui on a conféré l'asile.



Centre
multiservice
de Sainte-Thérèse

Vous êtes intéressé?

Les demandes d'informations et l'inscription se font auprès du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) directement.

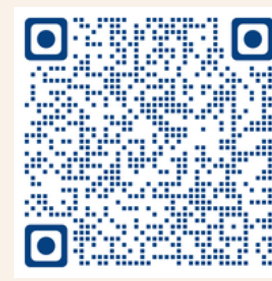
1-877-864-9191 ou
[quebec.ca/education/apprendre-le-francais](https://www.quebec.ca/education/apprendre-le-francais)

Inscription sur le site du MIFI



<https://www.quebec.ca/immigration/services-en-ligne>

Création d'un compte sur Arrima
(pour citoyen canadien)



<https://www.quebec.ca/immigration/services-en-ligne>